

INFOS CONDORCET

Cercle Condorcet d'Auxerre

JEUDI 5 FÉVRIER 2026 – 18h30

Fédération du Bâtiment
32 rue de l'Ocrerie - 89000 Auxerre

GUILLAUME SAUVAGE, Avocat
(Cabinet Bags Avocats)

VINCENT ROBINET, Journaliste
(Yonne Républicaine)

INTERNET, PHOTOGRAPHIES ET DROIT D'AUTEUR



Les outils numériques permettent de reproduire des photographies sans difficulté (téléchargement, « copier-coller » et autres « captures d'écran ») et de les diffuser instantanément (site web ou réseaux sociaux).

Pour autant, il existe des règles issues du droit d'auteur, particulièrement en France, patrie de Beaumarchais, ou bien encore issues du droit de la responsabilité civile. Alors, est-ce correct juridiquement de dupliquer des photographies, dessins ou vidéos pour alimenter mon site web ? Puis-je reprendre la photographie déjà publiée par un internaute et librement accessible sur un réseau social ?

Qu'en est-il des réclamations adressées par des sociétés comme PicRights par exemple ? Et l'Intelligence Artificielle dans tout ça ?

Entrée libre